



Légende

- C Secteurs où les constructions sont autorisées.
- N Secteurs où les constructions ne sont pas autorisées, à l'exception de l'adaptation, du changement de destination, de la réfection ou de l'extension des constructions existantes, ou des constructions ou installations nécessaires à des équipements collectifs, à l'exploitation agricole ou forestière et à la mise en valeur des ressources naturelles.

Limite de secteur.

Toute la commune
Echelle : 1/5000

Département de la Manche

Commune de Saussey

Deuxième carte communale
Plan de zonage : toute la commune
Vu pour être annexé
à la délibération du conseil municipal du 8 mars 2013

Maître d'ouvrage Commune de Saussey Le Bourg 50200 Saussey tel : 02 33 19 09 99	Bureau d'études Cabinet Avic architecte-urbaniste 40, rue de l'écluse 75010 Paris tel : 09 50 80 86 18
---	---